

Brèves de conseil municipal [CM5]

CM5 • Conseil Municipal réuni le 15/10/2020

Participe Présent a eu la chance lors de ce conseil de siéger au milieu des autres élus, sans être relégué en bout de table !

PP s'associe au soutien manifesté aux sinistrés de la tempête Alex

ENFANCE



Le renouvellement de la candidature de MS à « Ville amie des enfants » auprès d'UNICEF France serait l'occasion de préciser la place que la Ville souhaite réserver aux enfants dans la politique de la ville. Outre le conseil des enfants, PP se préoccupe des actions concrètes menées, notamment en ce qui concerne leur prise en compte dans les aménagements urbains en cours : jardins, espaces de jeux ou de rencontres intergénérationnelles. La façon dont les enfants seront partie prenante de l'élaboration du plan d'action est à définir publiquement.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



Les équipements culturels et sportifs étant publics, PP propose de ne pas limiter leur utilisation aux seuls adhérents à une association. Leur ouverture encadrée (conditions d'ouverture à définir) doit permettre une égalité citoyenne d'accès. Cette proposition prend tout son sens en cette période de crise sanitaire.

FINANCES



PP souhaite que les documents de nature financière présentés lors des CM soient plus explicites. Identifier les besoins, les quantifier, préciser les critères d'attribution pour comprendre les montants à affecter serait appréciable.

CULTURE



PP se réjouit du renouvellement du partenariat lié à l'eac, de l'aura conféré à la ville par ce biais, et l'ouverture culturelle offerte aux concitoyens

Technique ... URBANISME



PP s'étonne de voir reléguer une question d'urbanisme à une simple résolution technique.

L'ouverture d'un chemin, au-delà d'une éventuelle question de droit privé, est un sujet d'urbanisme qui concerne la ville à une échelle qui dépasse celle de la parcelle. Dans ces situations une concertation publique s'impose intéressant riverains, quartiers interconnectés et planification urbaine. Cette manière d'appréhender la ville conduit PP à voter contre cette résolution du CM

PROJET CŒUR DE VILLE

L'absence de concertation publique spécifique autour de ce projet sous la forme d'expositions, de conférences explicatives avec les porteurs de projet, de présentations de documents graphiques, de maquettes 3D,



durant plusieurs journées, à l'occasion par exemple de portes ouvertes est inconcevable pour un tel projet.

Le défaut de réflexion urbaine qui permette de justifier le projet suscite l'interrogation. Pourquoi un concours d'urbanisme n'a-t-il pas été lancé sur ce secteur de la ville actuellement en pleine mutation ? Le concours est un mode opératoire qui est gage de qualité et d'acceptation citoyenne. Il conforte les choix des parties prenantes

rappel des propositions PP



Rappel des propositions faites dans les brèves du CM3 (sur exposition du projet projet cœur de ville et communication)

Explications

Expliquer la façon de voter de PP en conseil municipal

A réception des documents à J-5, PP se réunit et se positionne dans une logique participative et collégiale sur les votes.

L'élu est le porte-parole de ce positionnement, il ne s'agit pas d'un vote personnel

Positionnement

- abstention : lorsque les explications ne sont pas claires ou si le sujet est antérieur à 2020 (engagements de la municipalité précédente)
 - contre : position non conforme à la démarche participative
 - pour : on est d'accord avec la proposition de la majorité
-